



CRIM2M

2023 - 2024

CRIM2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Apporter un éclairage critique et proposer une intervention étayée face aux questions que posent la pénalité, les infractions et les transgressions sociales tel est le **défi** que le diplômé du Master en criminologie se prépare à relever. L'École de criminologie de l'UCL propose aux étudiants souhaitant œuvrer dans le champ de la prévention, de la répression, de l'accompagnement et de leur évaluation, une formation axée sur la **problématisation des transgressions (passages à l'acte, carrières déviantes, etc.) et des usages de la pénalité (création et application des lois), de ses effets et de ses alternatives.**

Pour y parvenir, le diplômé maîtrise un large socle théorique et méthodologique spécialisé dans les principales disciplines autour desquelles s'articule la criminologie (psychologie, psychiatrie, sociologie, sciences médico-légales et droit). Il est capable d'appréhender et d'analyser, selon une approche transdisciplinaire, pragmatique et réflexive des « situations-problèmes » intéressant la criminologie dans toute leur complexité et de construire des pistes de recherche et d'actions concrètes et pertinentes, en tenant compte du contexte. Il est capable de communiquer, dialoguer, interagir et collaborer, en jouant si nécessaire le rôle de mise en liaison ou de médiateur, avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.

À travers son choix de finalité, le diplômé privilégie soit une formation orientée vers l'intervention de terrain ou clinique soit, vers les métiers de la recherche et de l'évaluation.

Conscient de la responsabilité propre à sa profession, le diplômé aura intégré une attitude d'acteur critique, capable de prendre des décisions et d'assumer des choix en plaçant les valeurs éthiques au cœur de ses préoccupations. Il aura intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son environnement.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

- **Maîtriser** de manière intégrée **un corpus de connaissances relatives aux disciplines principales** (droit, psychologie, psychiatrie, sociologie, sciences médico-légales) autour desquelles s'articule la criminologie, corpus sur lequel le diplômé s'appuie pour comprendre et réfléchir une « situation-problème » intéressant la criminologie.
- Maîtriser le corpus de lois et de règles qui d'une part érigent certaines situations en infractions et d'autre part définissent et organisent les façons dont les autorités publiques les appréhendent et les résolvent.
- Maîtriser les théories psychologiques, psychiatriques, sociologiques et médico-légales mobilisées par la criminologie pour expliquer ou problématiser ces situations, phénomènes définis comme criminels ou perçus comme déviantes.
- Étudier les processus de création des lois et des règles, leur application, ainsi que les usages et effets de la pénalisation des situations.
- Analyser de manière approfondie les éléments politiques, économiques, sociaux et psychiques en jeu dans la réaction sociale formelle et informelle.
- Analyser de manière approfondie les processus psychiques et sociaux en jeu dans les passages à l'acte et dans les carrières déviantes.
- Analyser de manière critique ce que la problématisation criminologique des situations pénalisées ajoute ou enlève à leur intelligibilité.
- **Maîtriser et mobiliser la rigueur de la méthodologie** indispensable à toute intervention et à toute réflexion sur des questions intéressant la criminologie.
- Faire preuve de la rigueur, de la précision et de l'esprit critiques indispensables à toute démarche scientifique.
- Réfléchir de manière scientifique les phénomènes qui intéressent la criminologie en fonction des facteurs psychologiques, psychiatriques, médico-légaux, sociologiques, économiques, politiques, historiques et culturels.
- Maîtriser et mobiliser les outils d'analyse tant statistiques que qualitatifs pertinents pour l'étude de problématiques données.
- **Analyser de manière critique, selon une approche transdisciplinaire et réflexive, des « situations-problèmes » intéressant la criminologie** et contribuer à l'élaboration de réponses et d'actions concrètes et contextualisées.
- Approcher les réactions sociales formelles et informelles et les « situations-problèmes » auxquelles elles s'appliquent en articulant les différents angles d'analyse disciplinaires et en tenant compte des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.
- Appliquer une méthodologie rigoureuse qui, tout en composant avec les incomplétudes, permette tout à la fois de problématiser la « solution » pénale et de résoudre les « situations-problèmes », au moyen de débats constructifs entre les diverses disciplines mobilisées par les criminologues.
- Dans ce dialogue transdisciplinaire, faire preuve de réflexivité et de recul critique, vis-à-vis d'autrui et de soi-même.
- Analyser, évaluer, restituer clairement et établir des liens entre des informations et des points de vue différents, en interaction avec les acteurs et institutions impliqués dans les « situations-problèmes ».
- Élaborer des stratégies et des actions concrètes en faisant preuve d'ouverture et de créativité
- Confronter théorie et pratique, notamment à travers une expérience de stage, afin d'apprendre à porter un regard critique sur le fonctionnement d'une institution et sur un ou plusieurs type(s) de situations problématiques.
- **Analyser les pratiques d'intervention et leurs logiques** pour apprendre à se positionner dans divers champs d'intervention avec pertinence et réflexivité.
- Connaître, comprendre, analyser et porter un regard critique sur différentes institutions (par exemple : les organisations policières, les tribunaux, les prisons, l'aide à la jeunesse, l'aide aux justiciables, la santé mentale ...) qui font l'objet des études de criminologie.
- Comprendre, analyser et critiquer de manière argumentée et selon une approche transdisciplinaire les fondements théoriques, la pertinence et les limites des principaux modes, techniques et pratiques d'intervention des criminologues.
- Différencier la pluralité d'intervention et leurs types de finalités et penser l'articulation entre, d'une part, la prévention/protection et le traitement et, d'autre part, la répression, la sanction, la probation, la guidance, la médiation, la réparation...
- Maîtriser et appliquer les outils méthodologiques liés à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des pratiques d'intervention dans les divers champs qui intéressent le criminologue.

- **Concevoir et réaliser un travail de recherche de nature transdisciplinaire** (mémoire), mettant en œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse, pour approfondir une question de recherche inédite relative aux usages du pénal et aux situations-problèmes qui intéressent la criminologie.
 - Formuler une question de recherche complexe.
 - Rendre compte de l'état des connaissances sur cette question.
 - Construire et mettre en œuvre un dispositif méthodologique rigoureux et pertinent en vue d'y répondre.
 - Concevoir et réaliser, le cas échéant, une recherche empirique quantitative et/ou qualitative, en mobilisant les outils d'analyse adéquats.
 - Analyser et interpréter les résultats.
 - Développer un esprit de synthèse et formuler des conclusions.
 - Faire preuve, de manière générale, d'un recul critique tant sur son propre travail que sur les connaissances qui y sont mobilisées.
 - **Communiquer, dialoguer, collaborer et tenir la fonction d'interface** avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.
 - Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des idées, des conclusions, des pistes d'actions concrètes, ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.
 - Dialoguer de manière respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés (tant d'un point de vue socio-culturel, qu'au départ de leur fonction, de leurs champs d'action et de leur domaine disciplinaire d'expertise) en faisant preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit, d'empathie, de distanciation et d'assertivité.
 - Reconnaître et prendre en considération la diversité des points de vue et des modes de pensée, remplir la fonction d'interface ou de médiateur entre des points de vue contrastés et gérer de manière constructive les conflits dans un souci éthique.
 - Interagir et collaborer efficacement au sein d'une équipe pluridisciplinaire et avec différents acteurs en réseaux impliqués dans une situation donnée.
 - En langues étrangères* (néerlandais ou anglais) communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.
- * Niveau B2 du cadre européen commun de référence.
- **Agir** de manière professionnelle, **en acteur critique et responsable**, animé par une éthique, et soucieux d'un apprentissage continu.
 - S'engager, décider et agir de manière responsable dans le respect du cadre et du contexte de travail, de la déontologie et des valeurs éthiques.
 - Agir de manière autonome dans le respect d'autrui en faisant preuve du sens des responsabilités et en étant capable de prendre et d'assumer des décisions.
 - Identifier et intégrer, de manière autonome, les nouvelles connaissances et compétences nécessaires pour pouvoir appréhender rapidement de nouveaux contextes et situations.
 - Intégrer une logique d'évaluation et d'apprentissage continu nécessaire pour évoluer dans son environnement social et professionnel.
 - Faire preuve de tolérance, d'ouverture d'esprit et assumer ses doutes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de master en criminologie se structure autour d'un tronc commun de cours disciplinaires principalement dispensés en premier bloc annuel, sur la base duquel les étudiants sont appelés à s'orienter en second bloc annuel vers la finalité approfondie ou vers la finalité spécialisée, pour un total de 120 crédits.

Le **programme du premier bloc annuel du master** est constitué par :

- les cours et les exercices pratiques du tronc commun (obligatoires) (répartis sur toute l'année) ;
- un cours de langue anglaise ou néerlandaise ;
- le séminaire d'accompagnement du mémoire (2ème quadrimestre).

Le **programme du second bloc du master** est constitué par :

- un cours de langue anglaise ou néerlandaise ;
- une **finalité** au choix, comptabilisant 30 crédits (5 cours de 6 crédits répartis entre les 2 quadrimestres) :
 - la finalité spécialisée en criminologie de l'intervention,
 - la finalité spécialisée interdisciplinaire en criminologie critique (en partenariat avec l'Université catholique de Lille),
 - la finalité approfondie,
- un **stage** professionnel de 300 heures et son séminaire d'accompagnement (1er quadrimestre) ;
- le **mémoire** (étalé sur toute l'année).

Adaptations pour les étudiants qui travaillent

L'Ecole de criminologie a mis en place un ensemble de dispositions pour permettre aux personnes qui travaillent (à mi-temps ou 3/4 temps) de suivre le master en criminologie :

- possibilité d'allègement : pour divers motifs, un étudiant peut demander à suivre moins de 60 crédits par an,
- possibilité d'effectuer le stage de 300 heures sur son lieu de travail dans le domaine de la criminologie,
-

CRIM2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
 - ⊗ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
 - △
-

| | | | | Bloc annuel | |
|-------------|--|----------------------------|-----------------------------|-------------|---|
| | | | | 1 | 2 |
| ⌘ LNEER2423 | Nederlands - Interactieve communicatie voor studenten in de criminologie - Intermediair niveau 🟡 | Nele Sterkendries (coord.) | NL [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐 | x | |
| ⌘ LNEER2623 | | | | | |

Liste des finalités

La finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.

- > Finalité spécialisée : criminologie de l'intervention [prog-2023-crim2m-lcrim210s]
- > Finalité approfondie [prog-2023-crim2m-lcrim230a]
- > Finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique [prog-2023-crim2m-lcrim220s]

Finalité spécialisée : criminologie de l'intervention [30.0]

La finalité spécialisée envisage les problématiques effectives et actuelles de l'intervention en criminologie, avec le concours de professionnels de terrain intervenant dans la formation de criminologues et mobilisant leurs compétences dans un cadre concret. Elle vise à donner une spécialisation en intervention aux étudiants désireux de professer dans les secteurs de l'aide et de la protection de la jeunesse, de la police, de l'exécution des sanctions et des mesures pénales, de l'aide aux justiciables et du traitement de la délinquance. La finalité spécialisée prolonge le tronc commun par une formation interdisciplinaire composée de cours d'intégration criminologique. La compréhension de la criminalité et de la pénalité et le développement des compétences d'analyse et d'intervention seront éprouvées au travers de la réalisation d'un stage de 300 heures.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Criminologie de l'intervention

Deux cours à choisir parmi :

| | | | | |
|-------------|---|---|-----------------------------|---|
| ⊗ LCRIM2302 | Approches cliniques des situations de conflits et de crises ■ | Christophe Janssen | FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X |
| ⊗ LCRIM2304 | Ethique des pratiques criminologiques ■ | Marie-Sophie Devresse Dan Kaminski | FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X |
| ⊗ LCRIM2307 | Droit des victimes et victimologie ■ | Christophe Janssen Bertrand Renard | FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X |
| ⊗ LCRIM2309 | Crime, justice et culture ■ | Marie-Sophie Devresse | FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X |
| ⊗ LCRIM2311 | Théories de la sécurité ■ | Christian-Paul De Valkeneer Vincent Francis | | |

UCLouvain - Université catholique de Louvain

Bloc
annuel

1

Finalité approfondie [30.0]

La finalité approfondie vise à former les étudiants aux métiers de la recherche et de l'analyse dans les domaines de la criminologie psychologique ou sociologique et de la politique criminelle. La finalité approfondie prolonge le tronc commun par l'approfondissement de perspectives théoriques majeures, non pas dans une perspective encyclopédique mais en vue de mettre en lumière les relations entre options épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Cette formation prépare aux métiers de la recherche mais également aux nombreux domaines professionnels qui nécessitent des compétences en termes d'élaboration, de suivi ou d'évaluation de projets.

Finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique [30.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cette finalité est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.

Bloc
annuel

1 2

Contenu: CRIM2MS/CC**Programme des étudiants lillois à l'UCLouvain**

| | | | | | |
|-------------|---|---|---------------------------------|---|---|
| ○ LCRIM2103 | Criminologie psychologique et exercices pratiques | Jérôme Englebert | FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐 | X | X |
| ○ LCRIM2104 | Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques | Fabienne Brion Vincent Francis (supplée Fabienne Brion) | FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ○ LCRIM2105 | Sociologie de l'administration de la justice pénale | Dan Kaminski | FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐 | X | X |
| ○ LANGL2623 | Professional Integration Seminar for Criminologists ■ | Nathalie Heiderscheid (coord.) Jean-Paul Nyssen | EN [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐 | X | X |

Deux cours à choisir parmi

| | | | | | |
|-------------|---|--|-----------------------------|---|---|
| ⊗ LCRIM2106 | Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social | Fabienne Brion | FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LCRIM2113 | Médecine légale en criminologie | Grégory Schmit | FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LCRIM2302 | Approches cliniques des situations de conflits et de crises ■ | Christophe Janssen | FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LCRIM2306 | Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance ■ | Chloé Branders Johan Kalonji Ditunga | FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LCRIM2311 | Théories de la sécurité ■ | Christian-Paul De Valkeneer Vincent Francis | FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LCRIM2504 | Perspectives marxistes en criminologie ■ | Fabienne Brion Marie-Sophie Devresse | FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LCRIM2505 | Recherches en politique criminelle ■ | Marie-Sophie Devresse | FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X | X |

Programme des étudiants louvanistes à l'ICL (Lille)

La liste de cours pourra être adaptée pour les étudiants admis au master en criminologie avec un complément de formation entre 15 et 30 crédits qui suivront alors à Lille des cours équivalents aux cours du tronc commun qu'ils doivent suivre au deuxième quadrimestre de leur deuxième année (semestre de mobilité avec Lille).

Un cours à choisir parmi

| | | | | | |
|-------------|---|--|-----------------------------|---|---|
| ⊗ LCRIM2302 | Approches cliniques des situations de conflits et de crises ■ | Christophe Janssen | FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LCRIM2306 | Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance ■ | Chloé Branders Johan Kalonji Ditunga | FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LCRIM2311 | Théories de la sécurité ■ | Christian-Paul De Valkeneer Vincent Francis | FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LCRIM2501 | Perspectives psychanalytiques en criminologie ■ | Antoine Masson | FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LCRIM2504 | Perspectives marxistes en criminologie ■ | Fabienne Brion Marie-Sophie Devresse | FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X | X |

Cours à choisir parmi

| | | | | | |
|-------------|--|--|--------------------------|---|---|
| ⊗ ECRIM5001 | Radicalisations, identités et reconnaissance | | FR [q2] [] [2 Crédits] 🌐 | X | X |
|-------------|--|--|--------------------------|---|---|

| | | | | Bloc annuel | |
|-------------|---|--|------------------------|-------------|---|
| | | | | 1 | 2 |
| ✘ ECRIM5002 | Lutte contre les atteintes criminelles aux droits de l'Homme: consensus et efficience des instances internationales | | FB [q2] [] [2 Crédits] | X | X |
| ✘ ECRIM5011 | Considérations criminologiques sur les différences culturelles | | FB [q2] [] [2 Crédits] | X | X |
| ✘ ECRIM5012 | Grands courants en anthropologie | | FB [q2] [] [2 Crédits] | X | X |
| ✘ ECRIM5013 | Crime et littérature | | FB [q2] [] [2 Crédits] | X | X |
| ✘ ECRIM5014 | Art et Crime | | FB [q2] [] [2 Crédits] | X | X |
| ✘ ECRIM5015 | Conscience sociale et conscience morale | | FB [q2] [] [2 Crédits] | X | X |
| ✘ ECRIM5016 | Victimologie, psychotraumatisme et questions identitaires | | FB [q2] [] [2 Crédits] | X | X |
| ✘ ECRIM5021 | Séminaire d'épistémologie en criminologie | | FB [q2] [] [2 Crédits] | X | X |
| ✘ ECRIM5022 | Approche critique des sciences forensiques | | FB [q2] [] [1 Crédits] | X | X |
| ✘ ECRIM5023 | Perspectives critiques en criminologie clinique | | FB [q2] [] [2 Crédits] | X | X |
| ✘ ECRIM5031 | Sens et fonctions de la peine | | FB [q2] [] [2 Crédits] | X | X |
| ✘ ECRIM5032 | Expériences carcérales : enjeux identitaires et institutionnels | | FB [q2] [] [2 Crédits] | X | X |
| ✘ ECRIM5033 | Approches phénoménologiques des auteurs de violences | | FB [q2] [] [2 Crédits] | X | X |
| ✘ ECRIM5034 | Approches interdisciplinaires de la désistance | | FB [q2] [] [2 Crédits] | X | X |
| ✘ ECRIM5035 | | | | | |

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Master \[120\] en criminologie \[Double diplôme UCLouvain - uOttawa\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2023-crim2m-programme>]

Master [120] en criminologie [Double diplôme UCLouvain - uOttawa]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Tronc commun**⌘ Double diplôme - programme pour les étudiants de l'uOttawa**

Ce programme détaille les cours de la première année du master en criminologie qui sera suivie à l'UCLouvain. Les étudiants de l'uOttawa suivront la deuxième année à l'uOttawa.

o Module psychologique

Deux cours obligatoires définis selon le parcours antérieur de l'étudiant

| | | | | | |
|-------------|---|-----------------------|---------------------------------|---|--|
| ⌘ LECRI1508 | Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique | Christophe Janssen | FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X | |
| ⌘ LCRIM2103 | Criminologie psychologique et exercices pratiques | Jérôme Englebert | FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐 | X | |
| ⌘ LCRIM2108 | Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques | Johan Kalonji Ditunga | FR [q2] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐 | X | |

o Module sociologique**o Un cours au choix parmi**

| | | | | | |
|-------------|--|----------------|-----------------------------|---|--|
| ⌘ LCRIM2105 | Sociologie de l'administration de la justice pénale | Dan Kaminski | FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X | |
| ⌘ LCRIM2106 | Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social | Fabienne Brion | FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X | |

o Un cours au choix parmi

| | | | | | |
|-------------|---|---|-----------------------------|---|--|
| ⌘ LCRIM2503 | Perspectives foucaaldiennes en criminologie | Fabienne Brion | FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X | |
| ⌘ LCRIM2504 | Perspectives marxistes en criminologie | Fabienne Brion Marie-Sophie Devresse | FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X | |

o Deux cours au choix parmi

| | | | | | |
|-------------|---|---------------------------------------|-----------------------------|---|--|
| ⌘ LCRIM2302 | Approches cliniques des situations de conflits et de crises | Christophe Janssen | FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X | |
| ⌘ LCRIM2303 | Approche interdisciplinaire de la criminalistique | Sonja Bitzer | FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X | |
| ⌘ LCRIM2304 | Ethique des pratiques criminologiques | Marie-Sophie Devresse Dan Kaminski | FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐 | X | |
| ⌘ LCRIM2305 | Approche interdisciplinaire des pratiques criminologiques | Dan Kaminski Isabelle Ravier | | | |

⌘ LCRIM2310



o *une finalité parmi*

o Finalité approfondie (30 crédits)

o Contenu:

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES



○ Un cours au choix*Un cours parmi les cours suivants*

| | | | |
|-------------|---|----------------|-----------------------------|
| ⌘ LECRI1502 | Introduction à la science forensique | Sonja Bitzer | PR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐 |
| ⌘ LECRI1505 | Approche criminologique de la marginalisation et de l'exclusion sociale | Chloé Branders | PR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐 |

⌘ Sciences administratives et gestion publique

| | | | |
|-------------|--------------------------------------|--------------|-----------------------------|
| ○ LECRI1501 | Histoire de la criminologie | Dan Kaminski | PR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐 |
| ○ LECRI1502 | Introduction à la science forensique | Sonja Bitzer | PR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐 |
| ○ LECRI1503 | | | |

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

Tableau des prérequis

LANGL2423

- LCRIM2104 - Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques
 - LCRIM2106 - Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social
 - LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse
 - LCRIM2108 - Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques
- LCRIM2307** "Droit des victimes et victimologie" a comme prérequis (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LECRI1508
- LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale
 - LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie)
 - LECRI1508 - Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique
- LCRIM2308** "Approche interdisciplinaire de la sécurité" a comme prérequis LCRIM2101 ET LCRIM2111 ET LCRIM2106 ET LCRIM2110
- LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques
 - LCRIM2111 - Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques
 - LCRIM2106 - Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social
 - LCRIM2110 - Droit de la fonction de police
- LCRIM2309** "Crime, justice et culture" a comme prérequis LCRIM2105
- LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale
- LCRIM2311** "Théories de la sécurité" a comme prérequis LECRI1504 OU LECRI1504B
- LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale
 - LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie)
- LCRIM2501** "Perspectives psychanalytiques en criminologie" a comme prérequis LECRI1508 ET LCRIM2101 ET LCRIM2301 ET LCRIM2103 ET LCRIM2108
- LECRI1508 - Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique
 - LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques
 - LCRIM2301 - Entretien psychologique et social
 - LCRIM2103 - Criminologie psychologique et exercices pratiques
 - LCRIM2108 - Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques
- LCRIM2502** "Perspectives critiques en criminologie clinique" a comme prérequis LECRI1508 ET LCRIM2101 ET LCRIM2301
- LECRI1508

| |
|--|
| |
|--|

Les titulaires d'un master en criminologie à finalité spécialisée ont un accès direct au programme de master en criminologie à finalité approfondie.

Les titulaires d'un master en criminologie à finalité approfondie ont un accès direct au programme de master en criminologie à finalité spécialisée.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

- Les adultes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle ou leurs acquis personnels dans le domaine de la criminologie sont invités à consulter le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/vae.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/vae.html>)
- Les candidats de nationalité étrangère introduiront leur demande d'admission selon la procédure décrite à l'adresse : <http://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions>
- L'inscription en tant qu'élève libre est décrite sur le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/eleve-libre.html>

PÉDAGOGIE

L'équipe d'enseignants est composée à la fois de chercheurs actifs et engagés dans leur domaine et de professionnels de terrain diversifiés, choisis au départ de leur expérience et de leur expertise dans le champ criminologique.

Premier bloc annuel du Master

- Formation pluridisciplinaire sociologique, psychologique, juridique ;
-

Les étudiants ont dès lors la possibilité d'envisager un programme mixte entre l'UCLouvain et l'Université partenaire : l'étudiant suit une partie de sa finalité (approfondie ou spécialisée) à l'UCLouvain au premier quadrimestre et achève sa finalité à l'étranger avec une série de cours choisis dans le cadre d'un programme élaboré et validé en partenariat avec l'université d'accueil.

Invitation d'enseignants étrangers

L'École de criminologie accueille chaque année des enseignants étrangers qui interviennent quelques heures dans certains cours du master en criminologie. Ils partagent avec les étudiants de l'UCLouvain leur expertise et un éclairage international.

Codiplomation

Depuis la rentrée 2017-2018, l'UCLouvain organise une [codiplomation](#)